

LES REGLEMENTS DES ANIMATIONS

MINI - POUSSIN(E)S

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2006 ET 2007

ANIMATION MINI-POUSSIN(E)S :

- Passeports : Vérifier impérativement :
 - o La vignette de licence de la saison en cours (1 seul timbre).
 - o Le certificat médical de début de pratique sportive de moins d'un an.
 - o La signature du ou des grades par le professeur avec son numéro d'enseignant.
 - o Ceinture Blanche 1 liseré minimum obligatoire (pas de dérogation).

PHASE 1 : animation en groupe

- entraînement en commun, phase technique
- Durée de l'animation : 1 heure minimum

Tout judoka devra se présenter avec son passeport sportif comportant le timbre de licence de l'année en cours et un certificat médical de début de pratique sportive (animation).

Les judokas ne pourront participer que s'ils sont accompagnés d'une personne de leur club, enseignant ou judoka, qui devra participer, en judogi, à l'encadrement sur le tatami.

- DEROULEMENT :

Après le salut et un échauffement commun, les engagés devront participer à cinq exercices:

1. Ukemi

Démonstration de chutes : arrière, latérale, avant.

2. Expression technique Ne-Waza

Expression des 2 judokas après démonstration d'un encadrant BE

3. Expression technique Tachi-Waza

Expression des 2 judokas après démonstration d'un encadrant BE

4. Randori collectif Ne-Waza

2 séquences d'une minute.

5. Randori collectif Tachi-Waza

2 séquences d'une minute.

- RECOMPENSES

Tous les engagés se verront remettre un diplôme de participation.

- **PHASE 2 :**

- **Seuls, les clubs ayant participé à la première phase pourront participer à la deuxième phase quel que soit leur nombre de judoka.**
- **Pour la bonne organisation de cette journée, obligation est faite au club de fournir deux personnes (arbitre et commissaire) pour pouvoir participer. Le refus à l'inscription sera automatique en cas de non-respect de cette règle.**
- **Nota : il est souhaitable que l'enseignant du club arbitre cette animation en judogi.**
- Après le salut, un échauffement commun et une initiation aux termes et règlements d'arbitrage, les enfants se rencontreront en randoris arbitrés.
- Pas de désignation du vainqueur, l'arbitrage sera éducatif.
- Les randoris seront de 1 minute 30, par poule de 4, avec mixité, 20 points pour arrêter le combat, le randori sera stoppé si la différence de niveau est trop importante, s'il y a blessure ou si un enfant se met à pleurer. Pas de classement final.

- **Récompense :**

L'écusson des mini-poussins sera remis ce jour-là aux **participants de la deuxième phase.**

- **Randoris EN SOUPLESSE " arbitrés " par les professeurs :**
 - Arrêter les randoris autant de fois que nécessaire et expliquer les erreurs.
 - Arrêter les randoris si des actions dangereuses se produisent.
 - Arrêter définitivement les combats si les enfants ne sont pas aptes aux combats ou en cas de blessures ou de pleurs (d'où la nécessité de présence d'un professeur sur chaque tapis).
 - **Pas de désignation du vainqueur**, simplement annonce du total des points (soit par l'arbitre sur son tapis, soit, au micro, par un responsable de l'animation).
- Des feuilles de combat spécifiques seront fournies par CD 33 lors des manifestations.
- **Temps d'immobilisation : IPPON en 20 secondes** (voir feuilles de poules).
- **Chaque enfant, aura 5 points de participation : PAS DE ZERO.**
- Les écussons seront remis, sur place, en fin de 2^{ème} phase par les responsables de secteur.